Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20220331-CA220333128PDTS-AU
Reçu le 31/03/2022

Madame Roselyne BACHELOT-NARQU
Ministre de la Cultu
3, rue de Valois
75001 PARIS

à Aix-en-Provence, Amiens, Angers, Angoulême, Annecy, Avignon, Besançon, Bordeaux, Brest, Caen, Cambrai, Chalon-sur-Saône, Cherbourg, Clermont, Dunkerque, Épinal, Fort-de-France, Grenoble, Le Havre, Le Mans, Le Port, Lorient, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nîmes, Orléans, Pau, Poitiers, Quimper, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Étienne, Strasbourg, Tarbes, Toulon, Toulouse, Tourcoing, Tours, Valence

le 23 mars 2022

Objet : demande de concertation nationale sur le financement et l'avenir des EPCC en charge de l'enseignement supérieur public en art et en design

Madame la Ministre,

Nos écoles sont membres de l'ANdEA – Association nationale des écoles supérieures d'art. À l'issue du dernier séminaire de cette association, qui s'est tenu à Valence et à Grenoble du 15 au 17 novembre 2021, plusieurs présidents et vice-présidents des écoles territoriales de l'enseignement supérieur public en art et design ont débattu de la situation de leur établissement respectif au cours de ces dix dernières années et dont tous relèvent d'un même statut juridique, celui d'EPCC.

De ces échanges ressort le constat partagé d'une nécessaire et indispensable concertation avec vous et vos services sur l'évolution et le financement de ces EPCC. Ceci, au regard de la situation budgétaire actuelle des collectivités territoriales qui financent ces EPCC et des nouvelles missions qui s'imposent aux écoles supérieures d'art. Ainsi, et pour ne citer que quelques enjeux :

- problématiques financières propres aux écoles territoriales de l'enseignement supérieur en art et design : variation des dotations statutaires, hausse du taux d'inflation, GVT, hausse des cotisations sociales, augmentation du point d'indice ou dispositions réglementaires relatives au personnel ou encore évolution des statuts ;
- détermination des dotations statutaires dans le cadre de l'évolution des missions : réponses à des appels à projet, recherche, développement à l'international, formation continue, accompagnement des jeunes diplômés ;
- financement des développements préconisés par le HCERES ;
- répartition équitable des dotations apportées par le ministère de la Culture aux écoles territoriales ;
- prise en compte de charges liées à la crise sanitaire.

Nous avons apprécié votre intervention par vidéo lors de ce séminaire. Elle témoignait de votre attention et de votre intérêt pour les enseignements supérieurs artistiques dont les écoles territoriales sont un élément essentiel.

Nous espérons, à la suite de notre séminaire, une initiative forte du ministère de la Culture eu égard à ses missions régaliennes telles que l'égalité de traitement des étudiants, les conditions de délivrance de diplômes nationaux et, conformément aux statuts des EPCC, une affirmation renouvelée de la coresponsabilité de l'État et des collectivités territoriales dans la capacité financière des établissements à remplir leurs missions.

Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20220331-CA220333128PDTS-AU
Reçu le 31/03/2022

Cette initiative pourrait prendre la forme d'une rencontre nationale État/collectivités territoriales av l'objectif de nouer un dialogue, d'engager un débat sur la situation actuelle et future l'enseignement supérieur des arts visuels en France. Notre volonté est d'assurer la pérennité et de conforter le dynamisme du service public de l'enseignement supérieur d'art et de design.

Nos relations avec les représentants de l'État à travers les Directeurs et les Conseillers DRAC sont bonnes. Nous attendons de cette rencontre avec vous qu'elle donne un élan nouveau à votre soutien aux yeux des collectivités territoriales.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Nadia Accus Adaine, présidente du Campus caraïbéen des arts, Fort-de-France, Martinique
Dominique Augey, présidente de l'ESA d'Aix-en-Provence Félix Ciccolini
Béatrice Barruel, présidente de l'Esad Orléans
Agnès Besnard, vice-présidente de l'ESAD TALM Tours-Angers-Le Mans
Aline Chassagne, présidente de l'ISBA Besançon
Marc Chassaubéné, président de l'EPCC Cité du design - École supérieure d'art et design de Saint-Étienne
Pascal Clouaire, président de l'ESAD Grenoble-Valence
Jean-Marc Coppola, président du CA de l´INSEAMM, Marseille
Gérard d'Abbadie, président de l'École supérieure d'art de La Réunion, Le Port
Gérard Desaphy, président de l'ÉESI Angoulême-Poitiers
Nicolas Dufetel, vice-président de l'ESAD TALM Tours-Angers-Le Mans
Yves Duruflé, président de l'ESÄ Dunkerque-Tourcoing
Fabien Géry, président de l'Esaaa Annecy Alpes
Jean-Patrick Gille, président de l'ESAD TALM Tours-Angers-Le Mans
Pascal Labelle, président de l'ESAD de Reims
Jean Lacoste, président de l'Esa des Pyrénées, Pau-Tarbes
Isabelle Lavest, présidente de l'Ecole supérieure d'art de Clermont Métropole
Damien Malinas, président de l'École supérieure d'art d'Avignon
Marie-Andrée Malleville, présidente de l'ESADHaR Le Havre-Rouen
Sébastien Martin, président de la RAP EMA Chalon-sur-Saône
Baptiste Maurin, président du CA de l'ebabx, Bordeaux
Anne Mistler, présidente du CA de la HEAR Strasbourg Mulhouse
Sophie Palant-Le Hégarat, présidente de l'Ecole européenne supérieure de Bretagne Brest - Lorient - Quimper - Rennes
Marie-Françoise Pascal, vice-présidente de l'ESAD Grenoble-Valence, représentante de Valence Romans Agglo
Éric Penso, président du MO.CO Montpellier Contemporain
Nathalie Perrin Gilbert, présidente de l'Ensba Lyon
Anne Pinon, présidente de l'ESAD Amiens
Marc Pottier, président de l'Esam Caen/Cherbourg-en-Cotentin
Yann Tainguy, président de l'ESAD Toulon Provence Méditerranée
Patrick Thil, président de l'Ecole supérieure d'art de Lorraine, Metz-Epinal
Sylvain Tranoy, président du CA de l'Esac de Cambrai
Daniel-Jean Valade, président de l'Esban Nîmes
Nicole Yardeni, présidente de l'isdaT Toulouse